



QUATRIÈME AVIS AUX MEMBRES DU SYNDICAT-SCFP 5757

À tous les membres du Syndicat des techniciens et artisans du réseau français de Radio-Canada (ci-après le « Syndicat ») :

Suite à la conclusion de la vente de l'immeuble sis au 1250, rue de La Visitation à Montréal, le liquidateur a poursuivi ses démarches afin d'élaborer un Plan de distribution parmi les membres du Syndicat (le « Plan »). Un état consolidé de la réalisation au 31 janvier 2017 est publié sur le site web du liquidateur au <https://www.raymondchabot.com/dossiers-publics/syndicat-techniciens-artisans-reseau-francais-de-radio-canada/>.

Ainsi, le liquidateur doit s'acquitter des tâches suivantes afin de finaliser le partage des actifs parmi les membres et de procéder à la dissolution du Syndicat et de sa filiale 2330-4538 Québec inc. :

- Finalisation de la compilation des informations requises à l'élaboration du Plan (validation du statut de certains membres au 23 juillet 2015 et des cotisations versées par chaque membre);
- Rédaction du Plan;
- Approbation du Plan par le tribunal;
- Déclarations fiscales finales de 2330-4538 Québec inc.;
- Obtention des certificats de décharge;
- Distribution finale.

Tel que mentionné dans les avis précédents, le Plan de distribution des avoirs nets du Syndicat vous sera communiqué préalablement à sa présentation au tribunal à des fins d'approbation.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez adresser un courriel au liquidateur à l'adresse : starf@rcgt.com

Fait à Montréal, le 27 février 2017.

RAYMOND CHABOT INC.
Liquidateur

Emmanuel Phaneuf, M.Sc., CIRP